

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

JOURNAL SEMI-QUOTIDIEN.

Boucher de LaBruère, - - - - - Editeur-Propriétaire.

ABONNEMENTS

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE :
Canada et Etats-Unis, un an \$3.00 ; six mois \$1.50

EDITION HEBDOMADAIRE (8 grandes pages) :
Canada et Etats-Unis, un an \$1.00 ; six mois 50 cts.

L'abonnement date du 1er et du 15 de chaque mois. Tout semestre commencé se paie en entier.

CALENDRIER

925	FEVRIER	Soleil	Lever	Cou
14	Jedi St Ideuse.		7 9 5 19	
15	Vendredi St Martyrs Japonais		7 8 5 20	
16	Samedi N. D. de Lourdes.		7 6 5 22	
17	Dimanche Sexagesime.		7 4 5 24	
18	Lundi St Simon.		7 3 5 25	
19	Mardi De la Passion de N.S.		7 1 5 27	
20	Mercredi Ste Tite V. et M.		7 0 5 28	

Aux Annonceurs !

Notre journal existe depuis plus de 41 ans. Sa circulation au Canada et aux Etats-Unis est de beaucoup plus considérable que celle d'aucun autre journal publié dans le District de St-Hyacinthe.

Le Courrier de St-Hyacinthe.

ST-HYACINTHE, 14 FEVRIER 1895

L'Hon. M. Joly de Lotbiniere

M. Joly de Lotbiniere vient de parler sur la question des écoles de Manitoba. Il l'a étudié avec soin, dit-il. Il a lu les livres employés dans les écoles de notre province, examiné les méthodes d'enseignement, et il en est venu à la conclusion que les écoles de Manitoba n'étaient pas des écoles séparées, mais des écoles protestantes.

Sur ce point il en connaît plus long que M. Laurier qui ne sait pas encore si ces écoles sont protestantes ou non. Sur un autre point, il s'accorde avec son chef, car M. Joly de Lotbiniere a ajouté que si on ne pouvait rendre à Manitoba les écoles séparées, il serait en faveur de l'établissement d'écoles neutres comme étant un moindre mal.

Les catholiques du Manitoba et des autres parties du Dominion ne peuvent partager cette opinion de l'ancien chef du parti libéral. Ce qu'ils veulent ce sont des écoles séparées et non des écoles protestantes ou neutres. Donner des écoles neutres à la province de Manitoba c'est autant violer l'intention de la constitution et l'Acte de Manitoba que l'établissement d'écoles protestantes. Le danger même des écoles neutres c'est qu'on ne parle pas de Dieu et plus grand pour les catholiques que celui des écoles protestantes.

M. Joly de Lotbiniere semble avoir les mêmes idées que M. Laurier sur le sujet, mais ces idées ne seront jamais acceptées par les catholiques, et si un candidat, dans les élections prochaines, fait-il M. Joly, briguit les suffrages avec un tel programme, il serait du devoir des électeurs catholiques de voter contre lui.

LE CONSEIL DE VILLE

Le Conseil de ville est à examiner la question de confier le service des engins de l'aqueduc à la compagnie Boas. Nos échevins feront bien de réfléchir et même de se consulter avec des hommes d'affaires compétents, en dehors du Conseil, avant d'adopter une détermination quelconque.

La ville a acheté l'aqueduc pour être indépendante de la compagnie qui la possédait. Est-il désirable de se mettre en relations d'affaire avec une autre compagnie ou un autre individu ? Quelles sont les conditions de M. Boas ?

Encore une fois qu'on mûrisse la question avant d'adopter une ligne de conduite qui, de prime-abord, pourrait ne pas paraître déavantageuse à la ville, mais qu'on aurait à regretter plus tard.

C'est l'intérêt public qui doit guider nos échevins et non l'intérêt d'un particulier.

LE GENRE VOYOU

Nous lisons dans la Patrie de lundi : "L'hon. Oulmet consent à nous annoncer ce matin dans la Minerve que c'est le mauvais temps qui l'a empêché d'aller à Saint-Hyacinthe. " Pour qui était à Montréal hier on sait qu'il faisait un temps magnifique et que l'on pouvait se rendre à Saint-Hyacinthe sans difficulté."

L'Union du même jour, plus juste, dit : "La grande assemblée annoncée pour hier soir qui devait avoir lieu au Club Conservateur, a été remise à dimanche le 24 courant. Les orateurs n'ont pu se rendre à Saint-

"Hyacinthe à cause de la tempête de samedi."

Dans le même article, la Patrie annonce : "L'hon. Oulmet s'est sauvé et l'assemblée n'a pas eu lieu." Décidément la Patrie verse dans le genre voyou. Ce genre est digne de la feu le.

Les Sociétés Secrètes

Nous reproduisons aujourd'hui du Manitoba un remarquable écrit sur les Sociétés Secrètes. Il a, à l'heure présente, beaucoup d'actualité dans la province de Québec, à St-Hyacinthe comme ailleurs.

Voici cet article :

Nous assistons depuis quelques semaines à l'un des spectacles les plus déolants qui puissent contrarier l'âme catholique. Le Saint-Siège a condamné récemment trois sociétés secrètes auxquelles se trouvent affiliés un grand nombre de catholiques aux Etats-Unis : les Chevaliers de Pythias, les Odd Fellows, et les Fils de la Tempérance. Le décret a été publié par quelques évêques américains. Il en est résulté d'abord une forte agitation, puis des hésitations suivies de paroles de révolte. On annonce que la majorité des catholiques français, partie des sociétés frappées par le décret, refuseront de s'en séparer.

Cette attitude est épouvantable. Elle était cependant à prévoir. Quand des catholiques abandonnent les sociétés marquées du sceau de l'Eglise pour se jeter dans ces associations secrètes où l'on fait profession de ne point tenir compte des religions, leur foi subit à tout coup la morsure de cette diabolique neutralité, qui est une forme d'irréligion. Cette foi s'affaiblit, on dirait la parole du magistère suprême et inflexible, on finit par la mépriser. Le catholique ne peut donc être jamais trop prudent quand il se dispose à se rallier à quelque société. Il doit songer que toute société secrète, se présenterait-elle comme une association de bienfaisance et de secours mutuel, est défendue par l'Eglise. La raison est bien simple. Pourquoi se cacher quand on n'a pas d'autre chose en vue que le bien ? Si l'on se dérobe, ce n'est pas par humilité, c'est que les catholiques, inconnus quelquefois aux simples adeptes—médisent des complots contre la société ; c'est qu'ils veulent se soustraire à l'autorité civile et religieuse, de même qu'à la responsabilité de leurs actes.

Cette rél xion nous amène à relever une insinuation de la Tribune de Winnipeg, en date du 8 janvier dernier : "Un officier de haut grade", dit cette feuille, "de l'une des sociétés visées par le décret aurait, dans une entrevue, laissé entendre que l'action du Pape pourrait avoir été déterminée par le fait que les sociétés secrètes exigent de leurs membres le serment de loyauté envers le gouvernement sous lequel ils vivent, à l'encontre de toute autre allégeance."

Nos ennemis sont toujours perfides ! Voyez-vous comme la Tribune lance contre nous la vieille accusation, si souvent réfutée, que les catholiques ne sont pas des loyaux sujets des gouvernements sous lesquels ils vivent ! Cette accusation, plutôt insinuée que franchement formulée, va maintenant faire son chemin parmi les lecteurs déjà prévenus de cette feuille.

C'est ainsi que l'opinion publique trompée s'élève contre nous, et qu'on finit par nous regarder comme une classe de citoyens indignes des libertés accordées aux autres sujets de la couronne britannique.

Rien n'y fait, ni les prières publiques qu'au pied des autels nous récitons chaque dimanche pour la sauvegarde de l'autorité légitime, dans la personne de notre Reine ; ni le sang répandu par les nobles pour le drapeau anglais ; ni la conservation du pays à la puissance britannique, services que la parole éloquente du premier ministre dont la nation porte aujourd'hui le deuil, brûlait pour l'histoire dans une occasion mémorable, à la grande surprise de quelques-uns, aux applaudissements de tous. "N'eussent été," disait Sir John Thompson au banquet offert à Ottawa, au printemps 1894, aux délégués intercoloniaux, "n'eussent été le dévouement, l'héroïsme et la loyauté de la race française en ce pays, il n'y aurait pas aujourd'hui de Canada britannique.... Les belles pages de l'histoire du pays sont celles qui racontent le patriotisme et la loyauté des Canadiens-français."

Voilà la vérité. Mais l'erreur, qui a besoin de justifier ses persécutions, s'en va de par le monde, troublant les esprits, évoquant des fantômes, en présence desquels les simples ne savent se défendre. L'horreur les saisit, et ils se liguent, pour des motifs imaginaires, contre des voisins, venus pour travailler comme eux, dans la paix et en toute liberté, au développement des richesses nationales et à l'affermissement des institutions politiques auxquelles tous doivent adhérer honnêtement, selon l'esprit qui les a conçues et formulées. Mais il ne nous suffit pas de protester au nom du bon sens et de la justice. Nous voulons par-dessus tout instruire les dévoyés, préférent plutôt leur imputer l'ignorance que la mauvaise foi.

Si le Pape condamne les sociétés secrètes, ce n'est pas parce qu'elles obligent leurs membres à prêter le serment d'allégeance au gouvernement de leur pays. C'est au contraire parce que l'histoire nous enseigne que les sociétés secrètes sont des foyers d'insurrection. C'est dans leur sein que s'organisent les révolutions, les émeutes, les grèves, et quelquefois même l'assassinat. S'il est vrai que les sociétés secrètes obligent leurs membres à prêter serment d'allégeance au gouvernement de leur pays—ce dont nous ne sommes pas convaincus—il est encore plus vrai qu'elles les obligent d'obéir aveuglément à leurs chefs, lesquels sont souvent demeurés à l'étranger. Des meurtres ont été commis sur la personne de certains membres de ces sociétés précisément parce qu'ils avaient refusé d'obéir aux ordres des loges, ou parce qu'ils avaient dévoilé queques-uns de leurs secrets.

Si les sociétés secrètes peuvent ainsi condamner à mort leurs membres, et les exécuter impunément, en dehors de toute formalité et de toute publicité, n'est-ce pas un état dans l'état, et leurs actes ne sont-ils pas un attentat à la liberté du citoyen, une révolte contre les lois de leur pays, contre les autorités légitimes ? Et cette révolte contre les autorités légitimes peut-elle concilier avec le prétendu serment d'allégeance au gouvernement de leur pays ? N'est-ce pas au contraire s'insurger contre cette allégeance que de se mettre au-dessus et en dehors des lois pour mieux exercer la vengeance et le despotisme ?

L'Eglise catholique commande à tous ses enfants l'obéissance aux lois et aux gouvernements. Elle commande la fidélité au drapeau. Comme elle constate que les sociétés secrètes sont des associations cosmopolites, dont l'un des caractères particuliers est la négation de la patrie ; comme elle comprend que le secret dont s'entourent ces sociétés favorisent l'organisation des complots contre les citoyens, contre les différents ordres de l'état et contre l'état lui-même, elle défend aux croyants d'en faire partie. En agissant ainsi, elle fait œuvre de conservation nationale et sociale, elle raffermi, au lieu de les affaiblir, les sentiments d'allégeance des peuples envers leurs souverains.

Léon XIII publiait, en 1884, une encyclique sur les sociétés secrètes. Dans ce document magistral, il enseigne la doctrine de l'Eglise catholique touchant l'obéissance au pouvoir légitime. Il dit :

"C'est par la volonté de Dieu que les hommes naissent pour être réunis et pour vivre en société ; l'autorité est le lien nécessaire au maintien de la société civile, de telle sorte que, lui brisé, elle se dissout facilement et immédiatement. L'autorité a donc pour auteur le même Dieu qui a créé la société. Aussi, quel que soit celui entre les mains de qui le pouvoir réside, celui-là est le ministre de Dieu. Par conséquent, dans la mesure où l'exigent la fin et la nature de la société humaine, il faut obéir au pouvoir légitime commandant des choses justes, comme à l'autorité même de Dieu qui gouverne tout ; et rien n'est plus contraire à la vérité que d'insister qu'il dépend de la volonté du peuple de refuser cette obéissance quand il lui plaît."

"Quant à l'Eglise, si par dessus toute chose, elle ordonne aux hommes d'obéir à Dieu, souverain Seigneur de l'univers, l'on porterait contre elle un jugement calomnieux, si l'on croyait qu'elle est jalouse de la puissance civile ou qu'elle songe à entreprendre sur les droits des princes. Loin de là, elle met sous la sanction du devoir et de la conscience l'obligation de rendre à la puissance civile ce qui lui est légitimement dû."

D'une autre part, ayant ainsi établi le devoir des chrétiens à l'égard du pouvoir ; ayant fait connaître la sublime doctrine du catholicisme sur cette matière, l'illustre pontife donne comme l'un des motifs de la condamnation qu'il porte contre les sociétés secrètes, la conduite de leurs membres à l'égard des pouvoirs établis :

"D'ailleurs, dit-il, ils se tiennent toujours prêts à ébranler les fondements des empires, à poursuivre, à dénoncer, et même à chasser les princes, toutes les fois que ceux-ci paraissent user du pouvoir autrement que la saine et légitime. Les peuples ? ils se joignent d'eux en les flattant par des procédés semblables."

L'opposition de l'Eglise catholique aux sociétés secrètes ne vient donc pas de leur allégeance aux pouvoirs établis, si tant est qu'elles la professent, mais de leurs entreprises contre ces mêmes pouvoirs, et de la facilité qu'elles offrent aux organisateurs de complots pour la réalisation de leurs funestes desseins. Le danger qu'il y a à être trop grand pour que l'Eglise puisse faire des compromis même avec les sociétés qui prétendent n'avoir d'autre but que la bienfaisance. Ces déclarations seraient-elles vraies, qu'elles se feraient point disparaître le péril qui résulte du secret. Dans un temps d'effervescence, ces sociétés peuvent elles-mêmes devenir, comme les autres, la proie des meneurs, et se changer en des foyers de sédition, ou pour le moins, d'injustices graves.

Les principes et l'action de l'Eglise à l'égard des sociétés secrètes sont tout à l'avantage des individus, des familles, des peuples et des autorités souveraines et légitimes.

Mons. l'abbé Joseph Loisele

SON ORDINATION
Par Sa Grandeur Mgr M. Decelles coadjuteur de St-Hyacinthe.

Dimanche dernier, nous avons assisté à une de ces fêtes religieuses qui laissent au cœur d'impassibles souvenirs... c'était un jour de pieuse allégresse pour les citoyens d'Iberville.

L'Eglise présentait un spectacle tout-à-fait inaccoutumé, car rarement, pour ne pas dire jamais, une fête pareille n'a été célébrée avec autant de solennité.... Mais, pardon !... je me trompe.... je me souviens, il y a déjà près de 23 ans que cette même église ouvrait ses portes à Sa Grandeur Monseigneur Chs. Laroque venu pour donner l'ordination sacerdotale à Sa Grandeur Mgr M. Decelles.

Cette fête était d'autant plus imposante que le nouvel élu a été consacré par le même prêtre ordonné il y a 23 ans dans la même église. Qui donc, alors, aurait pensé que 23 ans plus tard le jeune prêtre ordonné par Mgr Laroque, viendrait lui-même un jour donner à son tour l'ordination sacerdotale à un enfant de cette paroisse ? N'est-ce pas que cette double fête devait naturellement réveiller dans tous les cœurs des émotions bien douces, comme tout un monde de souvenirs.

Ainsi, les fidèles, en grand nombre prosternés en prières, remplissaient le temple sacré, et un bon nombre de prêtres occupaient les sièges dans le chœur.

Les parents et les amis du nouveau prêtre avaient pris place sur des fauteuils alignés devant la balustrade. L'église était ornée comme au jour de ses plus grandes solennités. L'autel était paré sous ses plus brillantes parures, réellement, on voyait là le cachet d'une main artistique, sachant bien faire l'honorable alliance de la simplicité, du bon goût et du naturel. On eût dit, qu'en ce beau jour de fête, la piété et l'art s'étaient donné rendez-vous dans le sanctuaire d'Iberville.

Une touchante allocution dévoua devant nous les scènes les plus admirables du sacerdoce. Ces paroles sublimes et fécondes, royalement et avec une admirable maîtrise développées par Monsieur l'abbé Dumesnil, Sup. du collège de St-Hyacinthe. Le savant prédicateur, nous a fait voir dans un style rempli de grâce et de beauté, la dignité et la grandeur du sacerdoce, analysant bien ces paroles de nos Saints Livres : "Sacerdos aiter Christus." Joignez à cela, les mots d'harmonie versés par l'orgue, les accents purs et suaves d'une belle voix de tenor et d'une riche voix de basse, comme celles du Dr Leprohon et du Notaire Beauregard, nous faisant entendre les notes les plus suaves de Gounod, Debussy et Tempé.... et vous ne serez pas surpris, si un témoin de la fête disait en sortant de l'église "qu'il avait revu aux anges" car tout le temps de la cérémonie, a-t-il dit : "Je me croyais au ciel."

Après la Ste Messe, Sa Grandeur et le nouvel élu se rendirent à la sacristie. L'action de grâces et les orémions d'usage terminées, le nouveau prêtre offrit un cadeau à la fabrique de la paroisse, comme marque de reconnaissance envers M. le Curé qui, depuis des années, n'avait cessé d'avoir pour M. Loisele, des bontés toutes paternelles. Il offrit donc, comme cadeau, les vêtements sacrés qu'il portait à son ordination. Après avoir, lui-même, reçu en retour de bien jolis souvenirs. Il ne faut pas oublier de vous dire que M. le Curé était le parrain du nouveau prêtre.

SA PREMIERE MESSE
Le lundi matin le Révérend monsieur Joseph Loisele, avait le bonheur de célébrer pour la première fois le St Sacrifice de la messe. Des parents et des amis nombreux avides d'assister à un spectacle aussi touchant que sublime, s'étaient rendus à l'église paroissiale encore toute embaumée des parfums de la veille.

S'il est dans la vie, une circonstance où l'âme éprouve une émotion inconnue et qui laisse au cœur une impression indescriptible, c'est bien celle, où nous voyons un jeune prêtre, monter pour la première fois les degrés de l'autel, afin d'offrir à Dieu, l'hostie immaculée.

Quelle dignité du sacerdoce est grande ! Qu'il est beau son zèle et son dévouement ! que sa mission est sublime. Dispensateur des grâces, des bienfaits de l'église, le prêtre est chargé dans sa vie, d'une tâche si noble et si sainte, qu'il ne peut se dispenser de garder avec lui-même une frontière de la vie pour recevoir ceux qui entrent et ceux qui sortent de ce royaume de douleurs. Combien sa parole est forte et puissante pour ramener le calme dans le cœur de ces pauvres coupables que le crime et le remord agitent, comme il en chasse le sombre désespoir et le découragement, pour y faire entrer l'espérance du pardon. Partout sur son passage, on voit germer cet esprit de foi chrétienne fécondée par la prière et la charité de Jésus-Christ. Voici donc l'apôtre de la civilisation, et puisque, maintenant cette morale bien supérieure à celle des sages du Paganisme, a changé la face du monde. Arrêtons les Théories oiseuses d'une plian tropie stérile ! Arrêtons les inventions ingénieuses et les phrases vides de nos philanthropes et de nos soi-disant philosophes humanitaires.

Cet homme si grand dans son évangélisme, si sublime dans sa mission évangélique, peut-il se permettre tout ce que le siècle a de flateur et de plus séduisant.

Aux pieds des autels, il est venu le cœur joyeux, sacrifier à Dieu cette liberté et ces espérances frivoles. Que lui importe désormais le bruit et la renommée, le succès et les traces de l'ambition. Combien de parents et d'amis dévoués, lundi matin, ensemble réunis dans le temple sacré, n'ont-ils pas fait de vœux pour voir leur fils, se réfugier au port tranquille du sacerdoce.

L'éducation chrétienne

Un savant avait épousé une femme profondément chrétienne. Une fille était née, et le jour même de cette chère naissance, le père avait dit : "Je ne veux pas que cette enfant soit baptisée." Douleur de la mère ! Elle insiste, pleure, supplie, devient éloquent comme le sont les mères quand l'intérêt des enfants est en jeu.

"Soit," dit le philosophe, je te laisse ta fille, élève-la à ton gré ; mais le jour où elle aura 15 ans, je lui exposai toutes mes idées !"

La mère accepte ; l'œuvre se poursuit. La jeune fille devient une créature accomplie. Mais la date fatale approche. On devine la terre et de la pauvre mère : voir peut-être détruire en une heure cet ouvrage de 15 ans. Voir s'écrouler, et sous quelles mains ! cet édifice de vertu, de foi, de piété, si laborieusement élevé dans une âme si chère ! Quelle épreuve pour une chrétienne ! Quel supplice pour une mère ! Elle tint pourtant sa promesse.

Au jour dit, elle va trouver son mari et d'une voix émue : "Ta fille, dit-elle, a aujourd'hui 15 ans ; je vais te l'amener ; dis-lui ce que tu voudras...."

"Je ne lui dirai rien du tout," s'écrie le père. Quoi ! tu me rends une enfant aimante, pieuse, bonne, dévouée, et tu crois que je vais m'exposer à renverser cette œuvre ? Et pourquoi ? Pour lui donner mes idées ? Mes idées, elles sont bonnes pour moi, du moins je l'espère, mais qui me dit qu'elles seraient bonnes pour elle ?

"Non," dit Littré, je n'arracherai jamais une fille à une religion qui ne lui a fait que du bien."

"La Revue Nationale"

Le premier numéro que nous recevons nous montre que cette revue entend se faire une place enviable dans notre monde littéraire. Elle apparaît toute brillante et parée, nous allons dire, armée de pied en cap.

Et pourquoi pas ? La séduction jointe au mérite est une arme qui sert à conquérir.

Son directeur, aussi habile à manier la plume que l'épée, a voulu paraître avec éclat et se montrer, dès l'abord, au cœur même de la paroisse, entouré d'un superbe état-major.

M. J. D. Chartrand, capitaine dans l'armée française et chevalier de la Légion d'Honneur, est le fondateur de cette revue. Son programme est vaste et attrayant. Pour le remplir il fait appel aux principaux hommes de lettres du pays et aux jeunes talents qui souvent restent inconnus, faute de pouvoir se produire. Les écrits acceptés seront rémunérés d'une manière libérale.

Il n'est pas douteux que s'il est donné à M. Chartrand de poursuivre l'œuvre qui débute avec la chaude approbation des hommes les plus éminents, en tête desquels figure l'honorable Chapleau, lieutenant-gouverneur de la province, et avec le concours d'écrivains excellents tels que M. M. Royal, Sulte, etc., il aura contribué grandement au progrès de la littérature de notre pays.

Sint Mecenates erunt Virgiliis.
A s'en rapporter à la lettre des principes généraux énoncés en tête de la revue, seront seules acceptées les œuvres dues à la plume des hommes de lettres nationaux.

Le cadre vent être digne des œuvres qu'il renferme. La partie matérielle ne laisse rien à désirer : beau papier, caractères nets donnant un gros texte avec de larges interlignes.

Nous sommes persuadé que cette revue, sous l'habile direction et avec la brillante collaboration que nous indiquons ci-dessus, fera son chemin et sera encore ragée par tous les amis de la saine littérature.

REVUE CANADIENNE

Sommaire de février 1895 — Mignon, d'après J. de Lefebvre, gravure — A propos de Mignon, A. Létourneau — A l'endroit de la gravure — Le Beau et son expression par les arts (suite) Alphonse Leclair — Fragment de la Barcenne d'après Lauenstein gravure — Une Institution Nationale ; La Banque du Peup 14 gravures — Louis Michel Viger, portrait gravure — Jacob Dowitt portrait gravure — Sainte Anne et quelques personnages historiques, Fra Paul V. Charland — Chronique du mois — Le Stick, Vicomte Flocci de Merlimout.

ANNONCES

Première insertion..... 10 centins la ligne.
Insertions subséquentes..... 5 "
Avis de Naissances, Mariages et Décès, 25 centins chaque
Tous avis spéciaux, 20 centins la ligne.
Annonces à long terme traitées de gré à gré.

BUREAUX ET ATELIERS : No 213 rue des Cascades.

Lots a Vendre

MAGNIFIQUES LOTS à vendre en cette ville dans le quartier No 5 ou la valeur de la propriété augmente avec la population. Titres parfaits. Conditions de paiement faciles. S'adresser au bureau du Courrier de St-Hyacinthe. 142-a-c.

ON DEMANDE DEUX FROMAGERS de première classe. Bons salaires sur production de certificats et références. S'adresser à DESIRE CHAPUT, Egypte-Milton. 140

\$40,000,000

Inventeurs, le BREVET D'INVENTION (Patente) du Téléphone Bell a rapporté 40 millions de piastres en 1891, protégez votre invention par un Brevet.

J. A. MARION,
Ingénieur Civil et Mécanicien,
No 185 rue St-Jacques, Montréal.

Le GUIDE DE L'INVENTEUR, contenant la loi des Brevets, la manière de les obtenir et de les vendre, etc., etc., expédié sur réception de 2 timbres-poste de 3 cents.

A VENDRE Papier a Envelopper

A 2 1/2 CENTS LA LIVRE.

S'adresser au bureau du Courrier.

CHOIX DE GRAINES

WILLIAM EWING & CIE

MARCHANDS DE GRAINES

142 rue McGill - - Montréal.

NOUVEAUTÉS en fait de graines de jardin et de fleurs
GRAINES VÉGÉTALES de toutes sortes pour jardins et fermes.
GRAINE DE MIL—choisissez la Province de Québec—est-ce que vous voulez les GRAINES POUR PATURAGE des vaches et autres bœufs.
GRAINES DE SEMENCE DE CÉRÉALES. Une attention spéciale est donnée aux variétés nouvelles et améliorées.
BLÉ D'INDE POUR ENLÉVAGE—L'assortiment le plus complet en Canada de Blé d'Inde pour enlèvement, favorables, graine de tournesol et plantes fourragères.
POMMES de terre et Pommes de terre.
GERMES pour bœuf et vaches, pain de lin moulu et farine de graines de colza.
Notre catalogue illustré vous sera expédié gratis sur application.
GRAINE DE TREFLE et GRAINE DE MIL, achetez sur échantillon.
La farine pour les vaches, de EWING.
Correspondance demandée.
7-2-95-3m.



Latimer & Perreault, ST-HYACINTHE

AVOCAT

Bureau : Rue du Palais, Banque J.-C

ST-HYACINTHE.

LUSSIER & GENDRON

AVOCATS

RUE ST-DENIS, - SAINT-HYACINTHE

Anc. bureau Talbot, Lussier & Gendron.

Le LUSSIER, L. A. GENDRON, L. L. B.

Taché & Désautels

NOTAIRES

Notaires de la Banque Jacques-Cartier

PRÊTS D'ARGENT A CONDITIONS FACILES

39 RUE ST-DENIS - - - ST-HYACINTHE

N. B.—M. Désautels continuera toutes les affaires du bureau de M. Taché en l'absence de ce dernier.

J. DE L. TACHÉ. - JOS. C. DESAUTELS

Jacques Fournier

HUISSIER

MAGENTA, ANGE-GARDIEN, P. Q.

M. Fournier se charge de toutes significations, saisies, collections, etc., qu'on voudra bien lui confier.

L. TRUDEAU

DENTISTE

Rue Mondor - - - St-Hyacinthe

(Porte voisine de M. Chs. Ledoux)

PRIMES

Un grand nombre de personnes ont profité de l'offre de nos primes, mais tous nos lecteurs sans exception devraient s'en procurer. Nous en donnons une, au choix, pour chaque année d'abonnement payée d'avance.

Elles sont très bien choisies et d'un fini irréprochable. La collection comprend plus de vingt sujets différents—13 x 17 pouces.

Toute personne payant une année d'abonnement à l'avance, recevra une de ces primes par le retour de la malle.

LA TEMPETE

D'autres dégâts

Les dommages causés par la tempête sont plus considérables qu'on le croyait d'abord. A Québec, tous les magasins de la rue Dalhousie ont été inondés, causant de grosses pertes considérables; chez Gagneur et fils, l'eau est entrée dans la cave, jus qu'à une hauteur de deux pieds, et les dommages s'élevèrent probablement à \$3,000 ou \$4,000; chez M. Melimont, rue Saint-Pierre, il n'y a que les cotonnades affectées. Tous les magasins donnant sur le marché Finlay, ont subi des pertes, M. A. Légaré, au montant de \$200, D. Thibaut-deau pour \$50, etc.

L'eau est entrée aussi dans les hangars du Grand Tronc, gâtant la moitié de la farine et des autres effets qu'ils contenaient. La moitié d'un char de sucre consigné à M. Mitchell & Co est aussi endommagé. M. M. Renaud, A. Tangany, Miller, Poirras, Muir, et Cream ont subi des dommages, W. Carrier \$100, et F. Kirouack & Fils, \$200 rue St. Paul.

M. J. B. Renaud et quelques autres maisons de commerce ont été éprouvées. Rue Dalhousie, M. B. G. Bussières & Co, et Drolet, marchands de farine, perdent \$200 chacun, ainsi que M. Anquet et F. P. N. Tancette et Cie, et autres. Le rez de chaussée de la maison, de l'hôtel du Grand Tronc, de l'entrepôt Verret, et des hangars Webster ont été inondés.

Jusqu'aux rats que la tempête a atteints. Chassés par l'eau, ils ont dû prendre la rue, et beaucoup de gens qui s'en doutaient probablement leur ont donné la chasse à coups de bâton.

A Heddleyville, l'eau a monté six pieds environ, inondant une grande partie du village. Le chemin de fer Québec-Montmorency & Charlevoix est inondé jusqu'au Saul, et il faut des piques pour le débayer. Il en est de même à Lévis pour l'embranchement St. Charles. Les convois de l'Intercolonial sont encore obligés de passer par le Canot. On a aussi probablement pour quelques jours encore, car un des abris à neige de l'embranchement a été renversé par la force du vent et la pesanteur de la neige.

CHOSSES ET AUTRES

MORT D'UN HISTORIEN

Le juge Charles A. Gayarré, l'historien, littérateur et homme d'état louisianais vient de mourir à la Nouvelle-Orléans. C'était un octogénaire.

PROFONDS CANAUX

Une dépêche de Washington dit que le Canada et l'Angleterre envoient bientôt des délégués aux Etats-Unis pour discuter avec une commission américaine le projet de construction de canaux profonds reliant l'Atlantique aux grands lacs et dans lesquels les navires océaniques pourront passer.

UN ACCAPAREUR

Un nommé R. A. Foster, de Winona, Minnesota, vient d'accaparer le marché des œufs des Etats-Unis. Il pense tirer de la spéculation un immense profit. Il doit bientôt augmenter de 5 sous le prix de la douzaine d'œufs qui se vend actuellement 35 cts à New-York.

Un tiers de son stock est à New-York, l'autre tiers à Boston et le troisième à Chicago.

Il devra payer probablement plus cher les œufs de canard.

LE VACCIN DU CHOLÉRA

Dans un congrès médical qui vient de se réunir à Calcutta, M. Haffkine, ancien aide de l'Institut Pasteur, a rendu compte des travaux sur l'inoculation anti-cholérique qu'il a poursuivie dans l'Inde pendant les années 1893 et 1894.

Le nombre total des personnes inoculées dans l'Inde proprement dite, dans le Bihar et dans l'Anam, a atteint à l'heure actuelle 32,164.

A Calcutta, à Lucknow, à Cawpore et à Gya, des épidémies sont survenues qui ont permis de se rendre compte de la protection qu'offrent ces inoculations. Les résultats ont été partout extrêmement favorables, à la seule exception de ceux constatés à Lucknow.

Cette anomalie, d'après M. Haffkine, s'explique probablement par le fait que les inoculations avaient été accomplies dans cette localité à l'aide d'un virus très faible que le savant avait apporté d'Europe, tandis que, dans les autres villes, on avait fait usage d'un virus plus fort.

La communication de M. Haffkine

a été accueillie par les assistants avec les marques d'approbation les plus vives.

Des gants blancs

Pour la première fois, depuis que M. le juge Dugas siège en cour de police, il n'y avait pas de prisonniers devant le tribunal, samedi.

A cette occasion les journalistes se sont entendus et ont présenté au magistrat, sur un plateau d'argent, la traditionnelle paire de gants blancs.

MM. Arthur Weir, de la Gazette et Alex. Giroux du Monde, se sont faits les interprètes de leurs confrères de la presse pour féliciter M. le juge Dugas, de ce congrès inattendu.

En répondant à ses visiteurs, M. Dugas a déclaré qu'il ne savait pas trop s'il fallait attribuer la chose à la température ou à la moralité de Montréal. Il espère dans l'intérêt des bonnes moeurs et de la justice que la chose se renouvellera.

Coincidence: M. Dugas célébrait lundi dernier le 50ième anniversaire de sa naissance; c'est donc en quelque sorte un cadeau de fête que les gants blancs qui lui ont offerts les reporters, samedi.

Dreyfus "le vrai Fidèle"

Les Vrais Fidèles, tel est, en effet, le nom de la loge à laquelle appartenait Alfred Dreyfus, en qualité de député.

Il est exact que le sieur Alfred Dreyfus figure, en qualité de député de la loge sur l'annuaire 1891 où l'on trouve son nom à la page 45.

En 1892 et 93, plus d'annuaire. La loge, dit M. Bois, ayant fait de mauvaises opérations dans une affaire d'immeubles, on économisa sur l'impression de l'annuaire pendant deux ans.

En 1894, plus d'Alfred Dreyfus et plus de député de la loge. Le personnage disparaît de l'annuaire et la fonction aussi. Ce dernier détail donne à penser.

Dans tous les cas, s'il y a erreur, si le frère Alfred Dreyfus n'est pas le condamné pour trahison, comment se fait-il qu'il n'ait pas protesté?

S'il est en voyage, s'il est absent ou même décédé, ses parents, ses amis, la loge surtout, sont là pour protester. Cependant personne ne proteste.

Ce serait, avouons-le, une ironie étonnante que celle de ce traître, député de la loge des "Vrais Fidèles!"

UNE FEMME SAGE

Elle était faible, nerveuse et perdait l'esprit et ne dérivait aucun bénéfice des traitements de médecine. On lui conseilla de faire un usage des Pilules Roses et elle se trouva guérie.

DU CANADIAN EVANGELIST, Hamilton :

On nous demande souvent: "Croyez-vous que les Pilules Roses du Dr Williams sont bonnes à quelque chose? Croyez-vous qu'il soit bon de publier ces rapports élogieux de guérisons prétendues opérées par les Pilules Roses?" Sans doute, nous croyons que les Pilules Roses sont bonnes, et si nous croyions mauvaise de publier ces certificats, nous ne le ferions pas. Peut-être n'avons nous pas lieu de nous étonner si les gens font de telles questions, quand ils entendent raconter des histoires de commis engagés pour écrire des certificats trompeurs sur l'efficacité de quelques remèdes brevetés nuisibles et à bon marché. La Dr Williams' Medicine Co ne suit pas cette pratique malhonnête, vu qu'il y a peu d'endroits dans toute la Puissance où la merveilleuse efficacité des Pilules Roses n'ait pas fait ses preuves. Sa méthode, comme nos lecteurs ont pu le voir est de publier des interviews que des représentants d journaux bien connus et favorablement réputés ont eux-mêmes avec des personnes qui ont bénéficié d'un traitement aux Pilules Roses, donnant ainsi assurance complète que tout ce qui est publié est véritable. Plusieurs cas de cette nature sont venus à la connaissance du Canadian Evangelist, et tout dernièrement celui de Mme T. Stephens, du No. 215 rue Hunter ouest, Hamilton. Mme Stephens est assez enthousiaste dans ses louanges sur les Pilules Roses du Dr Williams, et est très certaine qu'elles lui ont fait une grande somme de bien. Sa maladie était l'indigestion et la débilité générale.

Pendant près d'un an, elle fut sous les soins d'un médecin, sans en tirer aucun bénéfice. Il y a environ trois ans, un ami lui conseilla de faire essai des Pilules Roses. Quand elle commença à s'en servir, dit-elle, un sentiment de fatigue l'oppressait continuellement, elle était faible et nerveuse, souffrait de la poitrine et était bien abattue. Son père lui dit qu'elle semblait s'en aller "en déclin." Elle répondit que c'était ce qu'elle ressentait, qu'elle en eût l'air ou non. Ce ne fut pas longtemps après qu'elle commença à prendre des Pilules Roses qu'elle ressentit une amélioration dans sa santé et dans ses esprits. Ses sentiments de fatigue disparurent et sa vigueur revint, son extrême nervosité partit et elle reprit possession de ses esprits. Il y a maintenant deux ans que Mme Stephens a cessé de prendre des Pilules Roses. Elle n'a plus revu ses anciennes maladies pendant tous ces laps de temps. Elle est maintenant forte, en santé et joyeuse; elle déclare en toute sincérité qu'elle doit aux Pilules Roses le présent état satisfaisant de sa santé et, conséquemment, n'hésite pas pour les recommander à ceux qui souffrent comme elle souffrait.

Les drapeaux.—La législature du Colorado a voté une loi interdisant de déployer aucun drapeau étranger dans cet Etat, excepté sur les maisons occupées par les couples.

DEMANDE UNE FEMME

M. Dayton, directeur de la police de New York, a reçu d'un brave habitant de Lancaster (Texas), qui est à la recherche d'une épouse, une amusante épitre émaillée des fautes les plus grossières d'orthographe et d'anglais, mais dont voici une traduction aussi exacte que possible:

"Avis spécial à toute femme que cela pourra concerner. Je suis, à la recherche d'une femme, la mienne étant morte l'hiver dernier, me laissant quatre enfants en bas âge. Je voudrais trouver une femme qui voudrait bien m'aider à les élever. Je suis âgé de 34 ans; je pèse 160 livres; mes cheveux sont noirs, mes yeux bleus, ma peau claire et transparente. J'ai cinq pieds huit pouces de haut; je suis bon garçon, d'un caractère doux, et je ne suis ni ivrogne, ni joueur. S'adresser à Parry Patterson, à Lancaster, comté de Dallas (Texas).

"Je vous serais obligé, monsieur le directeur, de vouloir afficher cet avis dans l'endroit le plus en vue de votre bureau.

"Votre dévoué, "P. PATTERSON,"

M. Dayton, qui n'aime pas que l'on prenne son bureau pour une agence matrimoniale, a jeté la lettre au panier, comme beaucoup d'autres du même genre qu'il reçoit de temps à autre. Mais celle-ci, ayant été ramassée par quelque reporter, fait actuellement le tour de la presse de New York, et il probable que l'heureux Patterson ne tardera pas à recevoir plus de réponses que si sa lettre avait été affichée à la poste.

MARCHE DE ST-HYACINTHE

Samedi, 9 Février 1895.

Table of market prices for various goods including flour, oil, and other commodities.

Table of market prices for various types of grain and feed.

Table of market prices for various types of meat and poultry.

Table of market prices for various types of birds and fowl.

Table of market prices for various types of meat and dairy products.

Table of market prices for various types of farm products.

Table of market prices for various types of miscellaneous goods.

CHS DUCHESNE, Clerc du Marché.

GUERISON MIRACULEUSE

On nous signale la guérison presque miraculeuse de Mme Joséphine Proulx, de Central Falls, qui souffrait du mal de l'Estomac et d'une bronchite il y a près de trois ans, et qui a obtenu sa guérison en prenant six bouteilles de Régulateur de la Santé de la Femme du Dr Larivière et quelques bouteilles de Columbian Cough Cure. Cette personne, qui habite Central Falls depuis plusieurs années, jouit maintenant d'une excellente santé. Ces remèdes sont en vente dans toutes les bonnes pharmacies, ou bien écrivez au propriétaire, DR J. LARIVIERE, à Manville, R. I.

UN CERTIFICAT ENTRE MILLE REÇUS TOUTS LES MOIS

Dr J. Larivière. — Docteur, ayant fait usage de votre remède, le "Régulateur de la Santé de la Femme," avec une grande satisfaction, je désire avoir de vos pilules. Je vous envoie le prix de deux en timbres poste. Ayez, s'il vous plaît, la bonté de m'en envoyer. Voici mon adresse: "Joséphine Mabieur, Tatville, Conn., Box 169."

BUREAU DES POSTES

SAINT-HYACINTHE, 1er FEVRIER 1895.

SERVICE DES POSTES

MALLES PAR COURRIERS

DESTINATION

Table listing destinations for mail services, including Saint-Barnabé, Saint-Jude, etc.

Ces malles sont fermées à 9.45 heures a. m., après la distribution de la malle du matin arrivant de Montréal à 9.12 heures a. m.

Malle fermée Mercredi et Samedi à la même heure que les précédentes.

VOIES FERRÉES

Table showing train routes and schedules for various destinations like Montréal, Toronto, etc.

Les matières enregistrées pour les Etats-Unis sont expédiées sur Montréal. Les matières enregistrées doivent être déposées au moins 15 minutes avant l'heure annoncée pour la fermeture d'une malle.

LEVÉE DES BOITES DES RUES—9 heures a. m. et 4 heures p. m. Levée de la boîte du Bureau de Poste, 15 minutes avant la fermeture de chaque malle.

BUREAU DES MANDATS. Les mandats sont émis et payés entre 9 heures a. m. et 4 heures p. m. Dimanches et Fêtes fermés.

BANQUE D'ÉPARGNE—9 hrs a. m. à 4 hrs p. m. Dimanches et Fêtes fermés

Table of hours for the Post Office, including sections for Semaines, Dimanches, and Fêtes.

Saint-Hyacinthe, 1er Février 1895.

L. A. CHOQUET, Directeur des Postes.

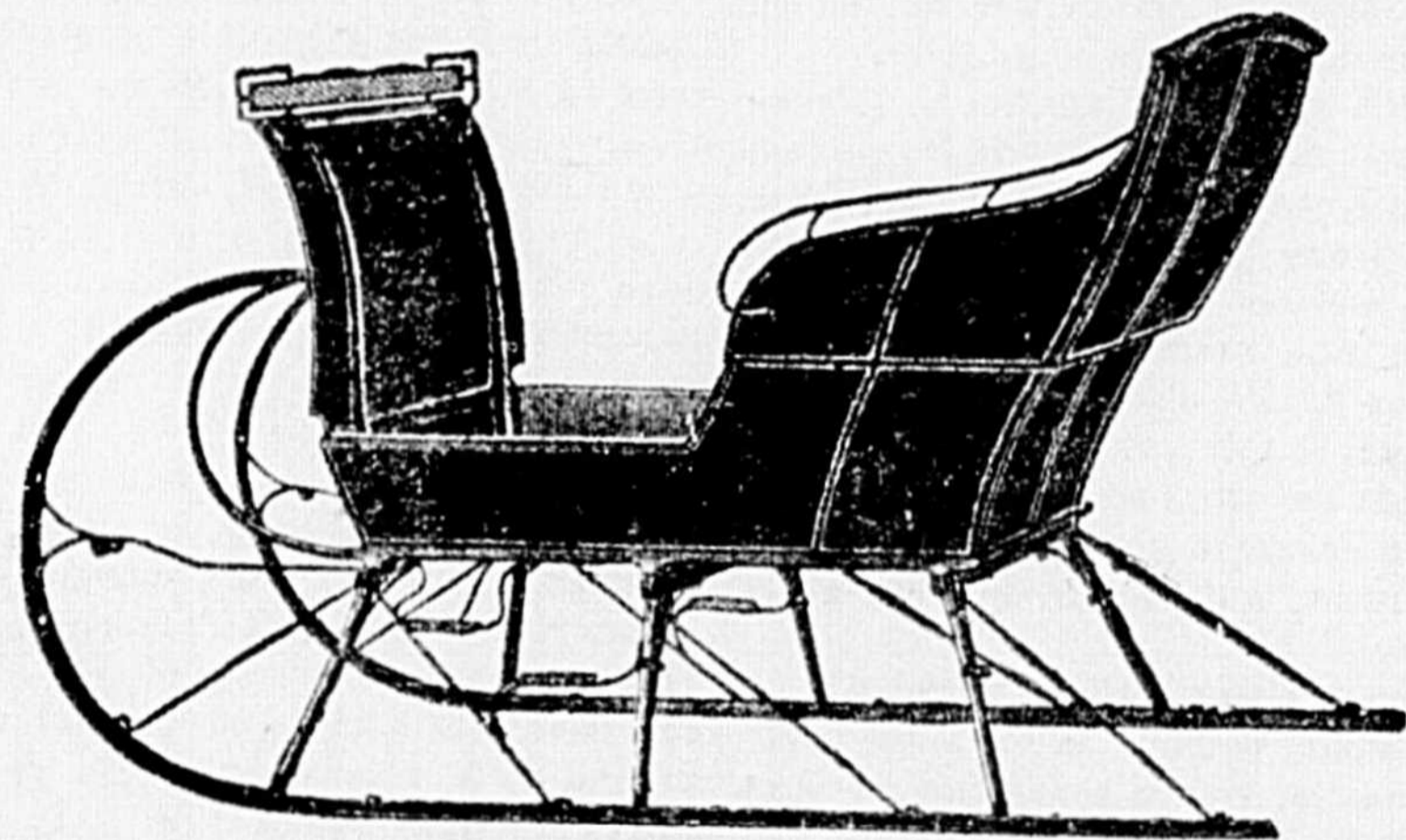
LES ETOFFES PRIESTLEY

Chaque dame devrait s'intéresser au fait que les Etoffes Priestley sont vendues par les marchands de première classe par tout le Canada. Ils sont supérieurs en beauté, en finesse de tissu et en qualité. Manufacturées comme elles le sont en laine pure, en soie ou en soie et laine, ces marchandises sont d'une réelle valeur.



Une robe faite avec les Etoffes Priestley garde sa forme et sa beauté aussi longtemps que la robe dure. C'est par conséquent très économique pour toutes les classes.

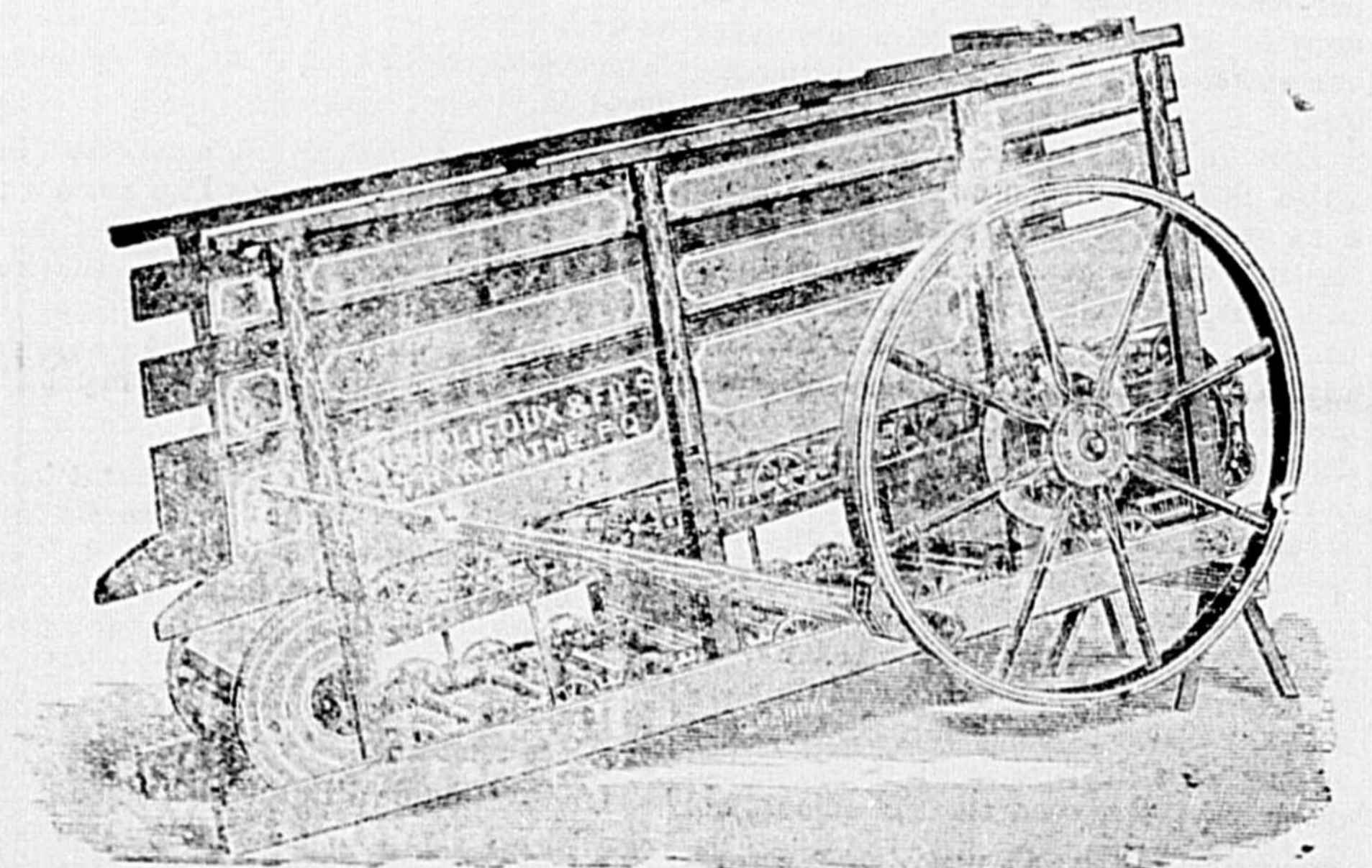
Assurez-vous que les marchandises que vous achetez sont marquées à TOUTES LES CINQ VERGES au nom de PRIESTLEY. Aucune autre ne sont de leur fabrique.



SLIGHS de toutes sortes chez LATIMER & PERREAULT; 20 rue Lafranboise, St-Hyacinthe.

Si vous avez besoin d'un Sleigh de n'importe quelle sorte, il sera à votre profit d'examiner notre assortiment et de connaître nos prix avant d'acheter.—50 sortes différentes.

114—d s



Machines Agricoles de toutes sortes.

Aux cultivateurs de ne pas oublier que nous sommes constamment à améliorer nos diverses machines et que nous sommes en état de leur fournir ce qu'il y a de plus amélioré et de plus parfait dans les machines suivantes: Moulin à battre simple et double, patente; Presse à foin horizontale perpétuelle, patente; Scie galand et Scie ronde combinée, patentes; Crible champion, &c., &c., &c.

Nous avons grandement réduit nos prix pour cette année et nos conditions sont faciles.

Il est de votre intérêt de venir examiner notre stock et d'écrire pour nos catalogues et nos prix avant que d'acheter. Adressez à

O. Chalifoux & Fils, St-Hyacinthe

P. S.—Nous avons aussi des machines à raboter, à scier et embouvette Engin et chaudière de 10 à 200 forces.



CONTRAT de la MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 22 mars 1895 pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre St-Aimé et St-Hyacinthe à commencer le 1er juillet prochain. Le transport se fera via St-Louis de Bonsecours, St-Jude et St-Barnabé.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat pr jeté seront en vue aux Bureaux de Poste de St-Aimé et St-Hyacinthe et au bureau de l'Inspecteur des Postes à Montréal où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

DAVID NELLIGAN, Asst. P. O. Inspecteur, Bureau de l'Inspecteur des Postes, Montréal 8 février 1895.



COLLEGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA.

AVIS AUX CANDIDATS.

LES EXAMENS ANNUELS pour admission des Cadets au Collège Militaire Royal auront lieu aux quartiers généraux des divers districts militaires où résident les candidats, en juin de chaque année.

En sans des facilités qu'offre ce collège pour l'éducation dans les sujets militaires, les cours d'instruction de nature à donner un enseignement pratique, scientifique et solide dans toutes les branches essentielles à une haute éducation moderne.

Le cours de Génie Civil est complet et parfait dans toutes les branches.

L'Architecture forme un sujet distinct. Les cours de Physique et de Chimie conduits au Génie Electrique, au Service Meteorologique, et autres départements des sciences appliquées.

Le cours obligatoire d'arpentage comprend ce qui est nécessaire pour la profession d'arpenteur des terres fédérales. Les cours volontaires comprennent les sujets requis pour le degré d'arpenteur topographique fédéral. L'Hydrographie est aussi enseignée.

La durée du cours est de quatre ans. Tous les ans il est accordé quatre commissions dans l'armée impériale.

Pension et instruction \$200, pour chaque terme composé de dix mois de résidence.

Pour autres renseignements s'adresser à l'Aide-Adjudant de Milice, Ottawa, avant le 15 de mai Ministère de la Milice et Défense, 1895.

114—t

LES AMERS INDIGENES!

Le plus économique en même temps que le plus efficace contre les troubles stomacaux et digestifs.

LES AMERS INDIGENES dérivent leur popularité aux plus importantes qualités qui leur ont permis de se maintenir toujours certains, l'absence de tout principe dangereux, et la modicité du prix.

LES AMERS INDIGENES sont une combinaison préparée dans des proportions rigoureuses, d'un grand nombre de racines et d'écorces les plus précieuses pour leurs vertus médicinales, toniques, stomachiques, digestives et emmenagogues.

LES MAUX DE TÊTE, ÉTOURDISSEMENT, NAUSEES, MALAISE GÉNÉRAL, sont le plus souvent la suite de dérangement de l'estomac, et dans ce cas, les AMERS INDIGENES ne manquent jamais d'apporter un soulagement prompt, et le plus sûr, tout en agissant avec certitude.

LES AMERS INDIGENES se vendent en détail dans toutes les bonnes pharmacies de la Paix, en boîtes de 25 cts, seulement, contenant ce qu'il faut pour 3 ou 4 bouteilles de 3 demi-dozes.

S. LACHANCE, PROPRIÉTAIRE,

1538 et 1540 RUE STE-CATHERINE MONTREAL.

MAGASIN DU BON MARCHÉ

Établi en 1877, dans les intérêts de son client, payer comptant et à crédit.

Bon Marche pour leurs MARCHANDISES SÈCHES VENEZ

FAIRE VOS ACHATS AU MAGASIN DU BON MARCHÉ

Nos 228, 234, 236, 242 et 244

Rue de la Cascade

Toujours en mains un Assortiment complet de Marchandises Sèches de Choix, articles de Fantaisie, Broderies, Dentelles, et en Gros et en Détail.

FONDS DE BANQUE ROUTE A TRES BAS PRIX

Cachemire français, Indiennes, Cotons, Ducks, Jeannettes, Shirts, etc.

Importés directement des Fabriques et vendus à LA LIVRE ESCOMPTÉ TRÈS LIBÉRAL AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE

Le soussigné continue toujours son commerce de FLEUR, PROVISIONS ET PRODUITS DE L'OUEST, EN GROS ET EN DÉTAIL

PLUS BAS PRIX

Agent pour la célèbre farine forte à Boulangier, provenant de

"THE LAKE OF THE WOODS MILLING CO"

Kewatin, Portage La Prairie.

Une visite est respectueusement sollicitée

JOS. BRODEUR

ST-HYACINTHE Téléphone 118

ECHOS DU JOUR

Géolier—Le Capt. Bernier, du steamer Carthage a été nommé géolier de la prison de Québec.

Exposition—L'exposition provinciale de 1895 aura lieu à Montréal, du 12 au 21 septembre prochain.

Yamaska—On nous dit que les conservateurs du comté d'Yamaska vont se réunir bientôt à St David pour choisir un candidat pour les prochaines élections.

Une victime—M. Madore, avocat de Montréal, a été choisi mercredi soir comme candidat libéral dans le comté d'Hochelega aux prochaines élections générales.

Départ—Le Père Rondot, Dominicain de cette ville, part aujourd'hui pour la Nouvelle-Orléans, par voie de New-York. L'éloquent prédicateur sera absent près de trois mois.

Québec—Mgr Gravel, de Nicolet, est allé à Québec ces jours derniers pour rendre témoignage dans le procès de béatification et canonisation du Vénérable Mgr de Laval.

Ordination—Mgr l'Evêque de Drummond a consacré dimanche dernier dans l'église de St Amand, la pétrite à M. I. C. A. Lohelle. On en lira le compte rendu dans une autre colonne.

De passage—M. Arthur Côté, ex-assistant rédacteur de notre feuille, aujourd'hui à la Minerve, était de passage en cette ville dimanche. Il était en compagnie de M. J. A. Osimet, avocat, de la société Osimet, Emard et Maurault.

Eg.—Jeudi dernier, le 7 courant, le feu a éclaté à la maison de M. Philias Leroux. Quelques effets de ménage seulement ont été sauvés.

M. Louis E. Beaudry a été réélu maire du conseil pour la cinquième fois.

Erratum—Le jeune Lamohe qui a obtenu la première place en classe, au collège de Sh-shrock est le fils de Madame Vve W. Lamothe de cette ville. On nous a fait dire par erreur, dans notre dernier numéro, "le fils de Lamothe." Ce n'a rien retranché au mérite de l'écolier.

"La Saison"—Cet intéressant journal de modes, publié à Paris, vient de nous faire parvenir le numéro du 1er février. Il est si beau d'intérêt et les modistes du Canada devraient s'empresser de s'y abonner. L'abonnement aux trente six gravures coloriées ne coûte que 19 francs par année.

Accident au Palais législatif—Vers 9 heures, lundi matin, à Québec, un calorifère a éclaté dans la chambre de M. Noler, messager du président du Conseil législatif. L'eau s'est répandue dans la chambre et a même traversé le plancher et le plafond de la bibliothèque. Les dommages sont de quelques cents piastres.

Bureau des Examinateurs—Le bureau des examinateurs catholiques de West-Farnham tiendra sa session trimestrielle le 12 mars prochain à West-Farnham dans la salle du marché. Les candidats nouveaux devront faire parvenir au sous-secrétaire au moins quinze jours d'avance, leur certificat de naissance et de bonne conduite.

A HOQUE, Ptr. Sect.

Les écoles des frères à Ottawa—Le Frère Flamin, supérieur des Frères des Ecoles Chrétiennes, vient de poser un ultimatum aux commissaires des écoles catholiques françaises de cette ville. Si on n'acquiesce pas aux demandes de la communauté, il est probable que les religieux quitteront Ottawa. Les Frères demandent l'entier contrôle des écoles, sauf en ce qui regarde les finances.

Naturaliste Canadien—Sommaire de ce numéro:—La vingt-deuxième année du Naturaliste—Morceaux—Panvres chenilles—Les déshérités—Le crapaud (H. Tielmann)—La neige rouge—La Diphtérie—Laocerte—Photographie (L'abbé E. P.)—A la convention pomologique de Québec—A nos correspondants—Suppl.—Traité de Zoologie (Suite).

Arrestation de faux monnayeurs—Deux individus, J. Palmer et A. Ross, tous deux de Ingersoll, Ont., ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir fabriqué de la fausse monnaie. Ces faux-monnayeurs se livraient à leur petite industrie clandestine et ils avaient réussi à mettre en circulation plusieurs de leurs pièces de monnaie. Traduits devant le magistrat de police, tous deux se sont dits innocents, bien que la police ait saisi dans leur propre demeure des moules et divers instruments servant à cette fabrication illégale. Le procès de ces deux individus est fixé à vendredi.

Magasin Bazar, un seul prix.—La plus grande vente de la saison. Immenses sacrifices. Nous vendrons toutes nos marchandises d'ici au 1er mars au prix coûtant et en dessous du prix coûtant pour les marchandises d'hiver. Qu'on se le dise. Département du gros: EUGÈNE MORIN. Département du détail: HENRI SICOTTE.

Cadeau—Samedi dernier au soir, le 9, les amis de M. et Mde Joseph Bernard de cette ville se sont rendus à leur résidence et leur ont présenté un huilier et un plateau en argent, à l'occasion du 25^e anniversaire de leur mariage.

La surprise a été grande et très agréable et M. et Mde Bernard ont été très sensibles à cette marque d'estime. Aussi ont-ils exprimé leur reconnaissance à leurs amis qu'ils ont reçus avec courtoisie. L'hospitalité a été large et tous se sont amusés jusqu'à la lueur du jour avec beaucoup d'entrain. Il y a eu chant, musique et danse et un succulent réveillon.

Le Rosaire—Nous recevons le numéro de février de la revue "Le Rosaire" publiée par les Pères Dominicains de St Hyacinthe. Il contient:

Gravures: Madone du Rosaire de Saseoferrato—Présentation de l'Enfant Jésus au Temple—Rosaire: Les Fondateurs du Rosaire—Une lettre du P. V. est—La Purification de la sainte Vierge, ou la Présentation de Notre Seigneur au Temple—Le

Rosaire et la Palestine—Questions et Réponses—Histoire: Sainte Catherine de R. coi—Chronique.—Recommandations aux prières—Le IIIe centenaire de St Hyacinthe—Petites notes ou Correspondance de la Revue.

LA GASCOGNE

Fire Island, 11.5.15 p.m.—Le steamer La Gasconne, attendu à New York depuis sept jours, est arrivé ici à 5.15 heures ce soir.

New York, 11.5.30 p.m.—Le télégraphiste de Fire Island envoie la dépêche suivante à New-York: La Gasconne est arrivée ici à 5.15 h. p. m.

Fire Island, N.-Y., 11, 4.50 h. p. m.—Le steamer La Gasconne, de la Compagnie Française de Transatlantique, est maintenant à que que distance de Smith's Point, s'avançant tranquillement dans la direction du port. Il fait des signaux, mais il est encore impossible de le comprendre. Deux autres steamers sont signalés à quelque distance de Fire Island.

Fire Island, N.Y., 11, 5 h. p.m.—La Gasconne a deux mâts et deux cheminées dont le couronnement est peint en noir. Ceci répond à la description de La Gasconne.

New York, 11.—La nouvelle que La Gasconne avait été signalée à cette époque, on le comprend facilement avec la plus vive satisfaction. Grande a été l'excitation au bureau de la ligne française transatlantique, quand enfin on a pu constater l'exactitude de la dépêche.

Une foule de personnes ont bientôt envahi les bureaux, demandant avec anxiété la confirmation du premier rapport. On pouvait lire sur la figure de bien des personnes, la crainte d'une déception; c'était soit des parents ou des amis des passagers de La Gasconne.

La nouvelle que le steamer était arrivé sain et sauf au port, l'agent de la compagnie, M. Forget, est d'abord resté sans voix, puis il a éclaté de rire. Il s'est levé nerveusement, courant partout, pressant les mains de toutes les personnes qu'il rencontrait, bref donnant des signes d'une joie déraisonnable.

Une foule énorme de personnes étaient déjà rendues sur la jetée, quand M. Forget y est arrivé.

La Gasconne est partie du Havre le 26 janvier. Elle était attendue à New York il y a une semaine.

A 480 milles, du Havre le steamer a dû passer 18 heures en panne pour réparer une machine. Il avançait à raison de neuf milles à l'heure; quelques jours après à même machine se brisaient, occasionnant un nouveau retard de plusieurs heures.

La même machine s'est brisée quatre fois durant la traversée, nécessitant un travail des plus difficiles, à cause du roulis imprimé au steamer par une mer complètement démontée.

Bref, le voyage s'est effectué sans trop de désagrément. La Gasconne ayant à son bord des provisions plus que suffisantes pour une traversée encore plus longue.

Il y a eu grande réjouissance à l'hôtel Martin, le soir. La colonie française presque tout entière s'y est portée.

Le ministre de la marine du Dominion avait donné l'ordre de faire rechercher la Gasconne aux environs de l'île de sable où l'on supposait qu'elle avait pu être jetée par la tempête. Le "N. W. Field" appareillait pour cette mission au moment où l'on apprit l'arrivée de la Gasconne. Des remerciements ont été adressés de New-York au gouvernement d'Ottawa.

AVIS AUX DAMES.—Les dames qui apprécient la haute qualité des étoffes Priestley voudront bien remarquer que le nom de Priestley est imprimé à toutes les cinq verges. L'on sait que des personnes ont eu lieu par ce que sur la "Pianoche vernie" qui est la marque de commerce on avait enroulé en ces derniers temps des marchandises de qualité inférieure.

EMPALE

A Clarence Creek, Ont., un bûcheton de Carreau nommé Sam Léonard, vient d'être victime d'un terrible et fatal accident.

Léonard bûchait dans son bois lorsque le pied lui manqua et il tomba en bas de l'arbre sur lequel il était monté sur une petite souche d'arbre taillé en pointe d'un coup de hache.

Le tronc d'arbre ainsi effilé pénétra entre les deux jambes et s'enfonça plus de sept pouces dans le corps de la victime. Léonard était empalé et serait mort si ce n'eût été les branches d'un arbre qu'il saisit en tombant et à l'aide desquelles il put se tirer de sa dangereuse position. La petite souche avait plus de quatre pieds de long et pas d'un pouce de diamètre.

Le pauvre Léonard est la force et le courage de se rendre à son domicile. Le médecin fut mandé et lui prodigua les soins que réclamait sa douloureuse position. Mais la blessure était mortelle. En pénétrant dans le corps le choc avait déchiré la vessie et les intestins.

EPICERIE GODDU

Le soussigné remercie ses clients et le public, et les prie de ne pas oublier qu'il a constamment en mains un assortiment général et choisi d'Épicerie, Conserves et Liqueurs de toutes sortes à prix défiant toute compétition.

GEO. GODDU, 73 rue Cascades, St-Hyacinthe.

Au secours de Terreneuve—Il y a eu une assemblée, lundi soir, à Halifax, à l'hôtel de ville, pour prendre les mesures nécessaires en vue de venir en aide aux habitants de Terreneuve, qui souffrent de famine et de froid. On sait que la plus grande misère règne actuellement dans cette île, bouleversée par une série de crises financières, politiques et ouvrières, depuis plusieurs mois.

Un comité a été élu pour prélever des souscriptions en argent et en marchandises, le tout sera expédié samedi par le steamer Newfoundland.

Nouvelles Etrangères

Le choléra—Le choléra a éclaté à Constantinople; en conséquence, tous les navires qui viennent de ce port seront soumis à une quarantaine de cinq jours.

Un parricide—Amos MacColley, fils d'un fermier de Mi. Ford, comté de Sussex, Delaware, a été arrêté pour avoir tué son père à coups de bâton sur la tête au cours d'une querelle de famille.

Médaille d'or—La Cie générale transatlantique a voté une médaille d'or au commandant Bandelon du steamer La Gasconne, pour reconnaître l'habileté et le sang-froid qu'il a déployés dans le récent voyage du vaisseau.

Un grand projet—On parle d'étendre le chemin de fer électrique à partir de Lowell jusqu'au Canada. Ce nouveau réseau aura son point de départ à Salem et passera par Newburyport, Windham et Hudson jusqu'à la frontière. Le capital-action serait d'un million de dollars.

La population aux Etats-Unis—Le statistique publiée par les annuaires catholiques américains se rapproche graduellement du chiffre de dix millions, généralement accepté comme représentant la population catholique des Etats Unis. Le tirage préliminaire de Hoffman's Catholic Directory porte à 9,077,865 le nombre des catholiques de la république américaine.

Bilan d'une grève—La grève des conducteurs, et mécaniciens de tramways à Brocklyn a eu, entre autres résultats, de faire éprouver à la compagnie la perte des prix de passage évaluée \$355,000; et aux grévistes celle de \$135,000 représentant les salaires qu'ils auraient reçus en travaillant. De plus cinq personnes ont perdu la vie, sept ont été blessés dont trois mortellement; 200 tramways ont été endommagés. Les torts causés au commerce s'évaluent à des millions de dollars.

Il demande grâce

Le 7 novembre dernier, deux vauriens, Lefort et Devillers, mauvais ouvriers, chargés de partout et ivrognes invétérés, s'introduisirent dans le presbytère de Rosières (Somme), et demandèrent à parler au curé, le vénérable abbé Balot, pour un mariage.

Au moment où ce digne prêtre, qui est adoré de ses paroissiens, leur ouvrait la porte de son cabinet, les deux misérables se jetèrent sur lui, en criant "La boue ou la vie!" et se mettaient en devoir de le étrangler.

Le servante de l'abbé Balot étant accourue aux cris de son maître, Lefort lui planta son couteau dans la gorge. Fort heureusement, des voisins, attirés par le bruit de cette scène de meurtre, survinrent avant que les deux chenapans eussent en le temps d'achever leurs victimes et les mirent en état d'arrestation.

La pauvre domestique est encore trop malade pour pouvoir comparaître à l'audience. Mais le brave abbé Balot a tenu à s'y rendre pour implorer le pardon du jury en faveur de ses assassins:

"Tout à l'heure, dit le vieux curé, plus ému certainement que les deux coquins, j'ai rencontré Devillers dans les cloîtres du Palais. Les gendarmes lui ont permis de me parler. Il m'a rappelé en pleurant qu'il avait été mon enfant de chœur, et je lui ai serré la main. Soyez éloquent pour lui, monsieur, je lui ai pardonné!"

Cette attitude touchante de leur victime a sauvé la tête des deux gredins.

Devillers et Lefort ont été condamnés à douze ans de travaux forcés.

Tué par le Whisky

Frank Fourchette, qui prenait pension sur la rue Coburn, à Lowell Mass., est mort après avoir absorbé une quantité énorme de spiritueux.

Voici ce que ses amis racontent: Pendant l'après-midi, l'infortuné jeune homme paria qu'il était capable de boire un nombre considérable de verres de whisky. A son troisième verre d'eau-de-vie, il perdit connaissance. Ses amis le transportèrent à sa maison de pension; vers les trois heures, le malheureux tomba dans les convulsions et expira.

Les restes mortels ont été transportés chez le croquemort O'Donnell, où l'odeur de whisky émanant du corps rempli l'apparurent, ce fut remarqué par toutes les personnes présentes.

Incendie désastreux

Le noviciat des Pères Oblats, à Tewksbury Centre, a été la proie des flammes dimanche après-midi. Le feu a pris dans une grange, causé par une lampe dont on se servait pour faire dégeler un tuyau d'aqueduc. En un moment la grange fut envahie de flammes et il devint évident que le noviciat allait aussi y passer. Alors on se mit en frais de déménager les meubles dont une grande partie put être sauvée. Pendant ce temps-là, on téléphonait en cette ville pour avoir l'aide des pompiers. Le chef Hosmer ordonna que quelques appareils se rendissent au plus vite sur les lieux, ce qui fut fait. Cependant, malgré ce secours, l'édifice fut complètement consumé. Les pertes s'élevèrent à \$325,000, en partie couvertes par les assurances.

Granby est une des meilleures villes pour les cigares, la consommation locale étant de 5,000 par mois, soit 60,000 par an. Il n'en est pas fait 5,000 autres que ceux qui ont été fabriqués chez moi. Les fumeurs consentent bien ici la qualité de ma marchandise et ils apprécient mes efforts pour donner les meilleurs résultats. Vous pouvez être assurés que si mes cigares n'étaient pas les meilleurs, on ne les fumerait pas. Tous les jeunes gens les connaissent. Un essai de mes "Fascinateur extra" ou des "La Maya" vous convaincra que les jeunes gens de Granby s'y entendent.

J. BRUCE PAYNE, Granby, P.Q.

Inutile de faire ici les louanges de cette BIERE, Elle est assez connue et elle s'annonce par elle-même.



Prière de donner VOS ORDRES CHEZ ED. MORIN, Téléphone No 6.

Fromages à la Crème.

Nous réduisons les Fromages à la Crème à 25c.

Nous prenons des Ordres jusqu'au Jeudi soir pour être délivrés LE VENDREDI MATIN.

NOUS OFFRONS AUSSI:

Table listing various products and prices: Cidre de Pommes Fameuses (40 cts le gallon), Bière Anglaise (Dog Head) (\$1.80 Doz. Pts.), Guinness Stout de Buk (\$1.80 et \$3.00).

ED. MORIN.

TERRIBLE CATASTROPHE

Le train No 4 du Grand-Trono devant arriver à Toronto à 8 heures du matin, était près de cinq heures en retard, dimanche, lorsqu'il est arrivé à un mille de la station de Weston. Il s'est arrêté en cet endroit par suite d'un amas de neige; le train fut alors obligé de retourner sur sa route, en se protégeant par un feu rouge passé à l'arrière.

Le mécanicien du train de London, qui devait arriver à Toronto à midi et demi, mais qui lui aussi était de près de deux heures en retard, ne remarqua pas les signaux à cause de la tempête de neige qui empêchait de voir à deux pas, et la locomotive frappa fortement l'arrière du train de Chicago. Le choc a été si violent que ce dernier train a été poussé en avant sur une longueur de plus de cent verges. La dernière voiture, qui était un wagon Pullman, est entrée dans le wagon précédent.

Dans un des deux wagons Pullman se trouvaient plusieurs personnes qui revenaient de la contestation de l'élection de Porth Sud, qui avaient été entendues la veille. Parmi ces messieurs, il y avait le juge Barton et le juge Osler; M. M. B. B. Osler, C. R.; A. B. Ayleworth, C. R., conseil dans la cause; J. W. Atkinson, représentant du journal le Globe et plusieurs autres. Le juge Osler et son frère, M. B. B. Osler, avaient quitté leur wagon pour aller voir en avant du train ce qui se passait.

Les voyageurs furent violemment secoués et reçurent plus ou moins de blessures. Le juge Barton a été blessé à la tête et le sang s'échappait en abondance. M. Monahan a eu les deux jambes fracturées et M. Atkinson a été quitté pour une côte enfoncée. Le feu se déclara aux deux derniers wagons.

Le mécanicien du train local, M. Chas. Manvering, de Strathroy, a reçu de sérieuses blessures et a peu d'espoir de le sauver.

Le chauffeur Hesson a aussi été blessé très grièvement. Après avoir reçu les premiers soins d'un médecin, les deux blessés ont été transportés à Malton.

Les voyageurs qui ont été blessés ont été soignés par un médecin de Weston et ramenés en ville par un train de Chicago.

Les restes affreusement brûlés de M. Joseph ont été trouvés dans les décombres.

REVUE CANADIENNE

A toute personne qui nous enverra la somme de \$2 50 pour l'abonnement à "La Revue Canadienne" de l'année 1895 nous offrons comme prime exceptionnelle de fournir au prix de \$2 50 seulement un ouvrage se vendant couramment \$10 "Réflectoire National" en 4 beaux volumes grand in-8 orné d'un grand nombre de portraits d'auteurs canadiens. E. H. RICHER, libraire.

Quand l'été fut malade, elle vint du Canada; Quand elle fut malade, elle vint du Canada; Quand elle fut plus grande, elle dit: Je l'ai eue! Depuis tous ses enfants ont pris du Canada.

AUX PERSONNES GRASSES—Obésité, hydropisie, rhumatismes, etc. guéris sans douleur. Diminution, 50 lbs. Traitement envoyé gratuitement. Adresse: Edouard Corbeil, Huil. 146.

PATENTS TRADE MARKS COPYRIGHTS. CAN I OBTAIN A PATENT? For a prompt answer and an honest opinion, write to MUNN & CO., who have had nearly fifty years experience in the patent business.

PAVILLON FRANCAIS 189-Rue Cascades-189 En face de la Banque St-Hyacinthe.

VENTE COLOSSALE PENDANT UN MOIS DE LA BALANCE DU STOCK DE CHAUSSURES D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Au Pavillon Français En face de la Banque Saint-Hyacinthe ACCORDON TO S!

EPICERIE GODDU.

VOUS TROUVEREZ A MON MAGASIN: Thé, Café, Sucre, Melasses, Graisse, &c. CONSERVES: (ASSORTIMENT CONSIDÉRABLE) Tomates, Blé-d'Inde, Bluet, Pommes, Citrouilles, Fraises, Haricots rôtis, Saumon, Homard, &c.

VINS ET LIQUEURS EST AU COMPLET

Vous y trouverez toutes sortes de Liqueurs, TELES QUE: Bières de premières qualités, Cognac de 70c jusqu'à \$1.25, Scotch Whiskey, Vins de toutes sortes, Whiskey, Gin, Rye, Rock and Rye-Whiskey, &c.

Je garantis donner satisfaction à mes pratiques. Une visite est respectueusement sollicitée! GEO. GODDU, 73 RUE CASCADES ST-HYACINTHE.

Nouvelle Boutique. H. N. BERNIER Plombier ET POSEUR D'APPAREILS DE CHAUFFAGE, D'ÉCLAIRAGE, De Bains. Cabinets d'aisance, Eviers, (Sinks) et l'après les systèmes les plus perfectionnés. TOUJOURS EN MAINS: TUYAUX DE GRES Agres de fromagerie, De puits Artésiens, tuyau, pompe, balle. De toutes sortes. Rue St-Antoine PLACE DU MARCHÉ. Edmond Guertin



Chemin de Fer des Comtes-Unis

A partir du 10 Février 1895, les trains de cette ligne...

Table with columns: DESTINATION, PASSAGE, MÊLE. Rows include Sorel, St Robert, St Aimé, etc.

VENANT DE MONTREAL

Table with columns: DÉPART DE, Exp. de Jour, Mèlé, Exp. de Nuit, Train local, Passager. Rows include Montréal, Therville, etc.

J. W. DAWSEY, Agent Général.

Chemin de fer Grand-Tronc.

DE MONTREAL A L'EST

Table with columns: DÉPART DE, Exp. de Jour, Mèlé, Exp. de Nuit, Train local, Passager. Rows include Montréal, St-Lambert, etc.

DE L'EST A MONTREAL

Table with columns: DÉPART DE, Mèlé, Express, Passager, Local. Rows include Québec, Sainte-Julie, etc.

CHEMIN DE FER DE DRUMMONT

Table with columns: Mèlé, Pour l'Est, Pour l'Ouest. Rows include St-Hyacinthe, Ste-Rosalie, etc.

Les trains circulent tous les jours, le dimanche excepté.

Seule Ligne Directe POUR LA FRANCE

Cie Générale Transatlantique ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les vapeurs de cette compagnie, qui sont d'une grande vitesse...

CHS. F. GAGNON, L. L. B.

AVOCAT RUE ST-DENIS - - - ST-HYACINTHE

A VENDRE Papier pour Envelopper A 2 1/2 CENTS LA LIVRE

S'adresser au bureau du Courrier

HOMMES souffrant de maux résultant des excès et des erreurs de la jeunesse...

'Fascinator Extras' Le meilleur Cigare à 5c. qui puisse être produit.

MUSIQUE et livres de musique de toutes sortes. Toutes espèces d'instruments de Musique...

DOCTEUR C. LAVIOLETTE (Ancien élève des Hôpitaux de Paris, Londres, Berlin et Vienne.)

L. S. PLAMONDON PLACE DU MARCHE Acton-Vale, P. Q.

Nouvelle Librairie M. A. H. Choquet

M. CHOQUET vent faire de sa Librairie un établissement de premier ordre...

A. H. CHOQUET, Libraire 124—Rue Cascades—124

PAQUETTE & GODBOU COIN DES RUES Williams et St-Casimir

ST-HYACINTHE MANUFACTURIERS DE Portes, Chassis, Jalousies.

Meubles! Meubles! R. ROY & CIE 144 Rue Cascades

ST-HYACINTHE Seconde porte de Choquette & Frères

Ces messieurs ont en mains tous les genres de meubles les plus nouveaux...

FEUILLETON — LA — Comtesse Madeleine

(SUITE)

Madeline n'avait pas quitté Paris. Elle savait combien on est perdu dans une grande ville...

Madeline aimait Paris, qui, dans ses replis, à côté des folies à grand tapage...

Henri se fortifiait en grandissant. Peu à peu il s'était guéri, grâce aux soins dévoués de sa mère.

On était à la veille du premier janvier. Une lampe éclairait le petit salon de Madeleine...

Henri repoussa son cahier, et relevant la tête : —Mère, ma tâche est finie.

La robuste et unique servante, une Bretonne des plus fidèles...

Puis il raconta sa journée. Il avait fait une longue promenade avec sa bonne Marie-Joséphine.

—N'est-ce pas, Marie-Joséphine, s'écria-t-il, que c'est beau et touchant.

La vieille bonne, ainsi interpellée, s'approcha : —Oui, monsieur Henri, c'est beau ; ça vous fend le cœur.

—Mon frère était devenu un savant, et il a écrit de belles choses dans les "Annales."

Marie-Joséphine, du revers de sa grosse main, essuya des larmes de tendresse...

Le dîner terminé, la mère et le fils demeurèrent seuls près du feu dont la douce chaleur se répandait dans le

salon, Henri parla très longuement encore de cette visite au trésor des martyrs qui, réellement avait produit sur son jeune esprit la plus vive impression.

—Jouez-moi cet air, j'ai envie de le connaître ; on le dit si jolie.... Je vous en prie, mère.... pour l'amour de moi.

Pour l'amour de son fils, elle ne refusait jamais. Henri connaissait la formule et l'employait sitôt qu'un désir ardent lui venait.

Et, tout à coup, la jeune femme fut troublée dans sa charitable rêverie par un coup vibrant du timbre.

—Oh! venez, venez. Il va tuer maman.

Madeline se leva toute saisie. Elle connaissait cette enfant pour l'avoir reconstruite, et savait que la petite fille désignait en disant : Il va tuer maman.

C'était un de ces malheureux que l'alcool transforme en bête féroce.

—Il va tuer maman, répétait la petite fille.... Il est dans les jours où il est si méchant.

Elle attirait Madeleine par un pin de sa robe. La mère d'Henri était courageuse ; elle n'hésita pas à voler au secours de sa voisine ; et, faisant un signe à sa robuste Marie-Joséphine, elle suivit l'enfant dans la mansarde dénudée.

Le drame était horrible. Tous les meubles étaient à terre, brisés ou renversés ; et, sous les coups brutaux d'un homme en fureur, une pauvre femme râlait.

—L'argent, je veux l'argent... tu le caches.... Tu ne me réponds pas. Je vais te faire me répondre.

Et les coups de talon et les coups de poing s'abattaient cruels sur la victime. Un souffle d'alcool s'échappait des lèvres de cet homme pris d'une démence furieuse ; une flamme de meurtre s'allumait dans ses yeux.

—L'argent, je veux l'argent... tu le caches.... Tu ne me réponds pas. Je vais te faire me répondre.

Et les coups de talon et les coups de poing s'abattaient cruels sur la victime. Un souffle d'alcool s'échappait des lèvres de cet homme pris d'une démence furieuse ; une flamme de meurtre s'allumait dans ses yeux.

—L'argent, je veux l'argent... tu le caches.... Tu ne me réponds pas. Je vais te faire me répondre.

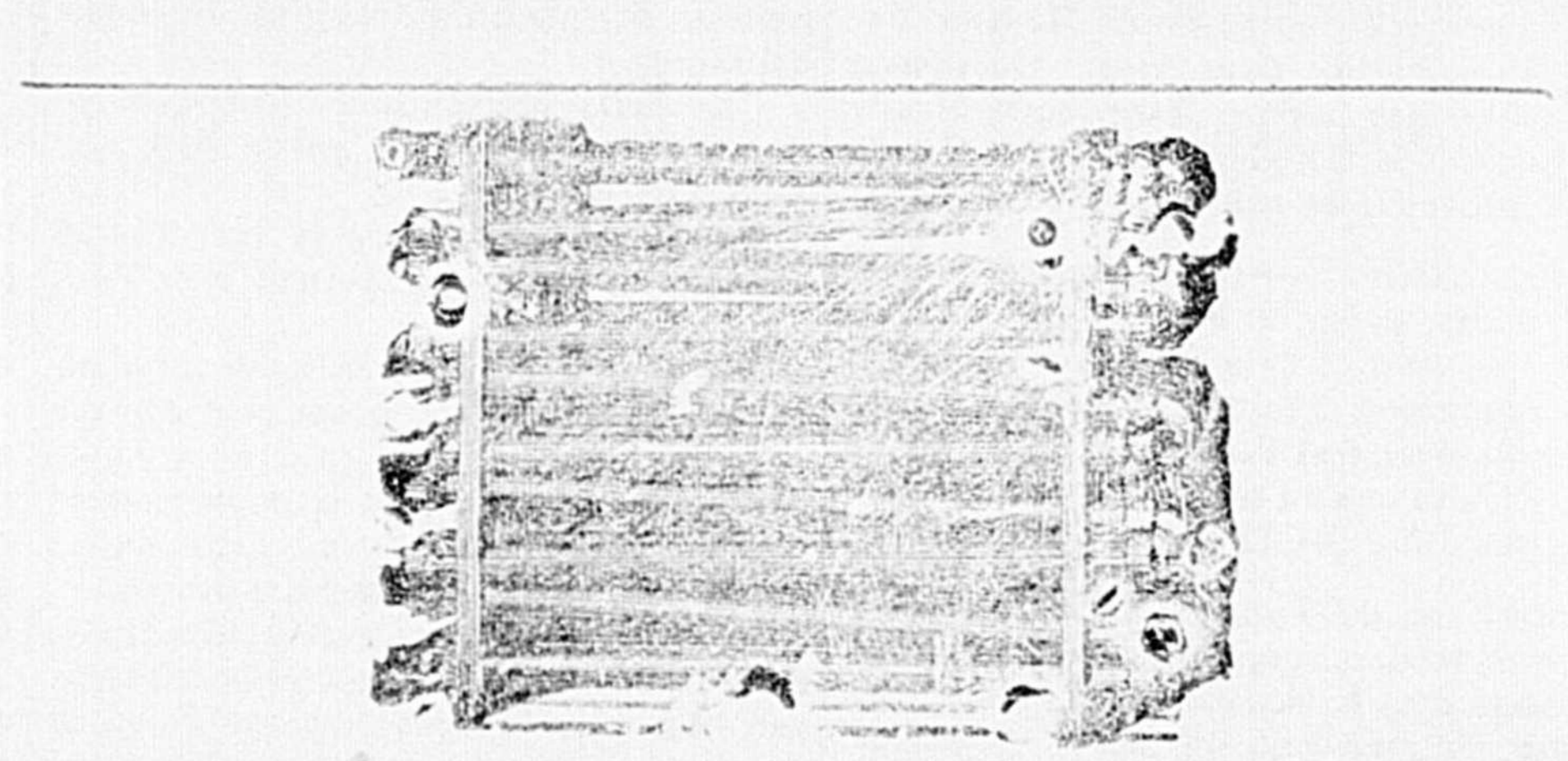
Les ordres par la maille ou autrement recevront une stricte attention.

(A suivre.)

Qu'est-ce que le CASTORIA

Le Castoria est le remède du Dr Samuel J. P. Mitchell pour les bébés et les enfants. Il ne renferme ni opium, ni morphine, ni aucune autre substance narcotique.

Le CASTORIA. "Le Castoria est un remède excellent pour les enfants. Les mères n'en ont toujours vu les bons effets sur leurs bébés."



ADRIEN BLONDIN PLOMBIER

No 148 RUE CASCADE, Ancienne Maison L. PLAMONDON M. BLONDIN fait une spécialité de la pose des Fournaises à eau chaude et à vapeur.

IMPRIMERIE DU 'Courrier'

No. 213. RUE CASCADES Lettres funéraires à une heure d'avis, Cartes d'affaires et cartes de visite

Blancs de toutes sortes.

On exécute à cet établissement toutes espèces d'ouvrages, en français et en anglais sur papier de toutes couleurs.

DEPARTEMENT DES JOBS

Placards Programmes, Circulaires AFFICHES, ETC. ETC. Exécutés sous le plus court délai, sur bon papier A BAS PRIX.

Memorandums, Têtes de Comptes, LETTRES, etc.

LIVRES, PAMPHLETS, & C Les ordres par la maille ou autrement recevront une stricte attention.